

Accueillant familial : un métier peu reconnu

Le Colmarien Pierre-Yves
Wurtz fait partie des quelques accueillants familiaux
qui exercent en Alsace.
L'ancien éducateur spécialisé aide et accueille au quotidien des personnes vivant
avec des troubles psychiques. Un métier encore peu
reconnu et peu développé
dans le département.

D ans leur duplex colmarien, les Wurtz accueillent à temps plein depuis cinq ans des personnes souffrantes de troubles psychiques, une alternative à la prise en charge dans un établissement médico-social tant que l'autonomie de la personne le permet.

Après avoir été éducateur spécialisé, puis pasteur pendant vingtcinq ans, Pierre-Yves, 62 ans, est aujourd'hui accueillant familial social, salarié de la personne accueillie, et encadré par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). « J'ai à cœur le monde de la psychiatrie. Et ie voulais faire quelque



Pierre-Yves Wurtz, 62 ans, accueille et s'occupe à son domicile de personnes avec des handicaps psychiques. Photo DNA/Nicolas PINOT

chose qui ait du sens », raconte en souriant l'Alsacien, tasse de café en main. Pierre-Yves a d'abord été accueillant familial dit thérapeutique, un dispositif qui permet la continuité des soins pour la personne suivie. « Il y avait un suivi assuré par un infirmier qui passait une fois par semaine et une supervision de la part de l'hôpital de Rouffach ». Un système qui a arrêté de fonctionner dans cet établissement en 2020 car il n'y avait pas assez de familles d'accueil, d'après l'ancien pasteur. « En Alsace, la tradition de l'accueil familial est moins ancrée dans la coutume locale que dans d'autres départements », contextualise-t-on du côté de la CeA. Selon la collectivité territoriale, il y aurait 61 familles d'accueil agréées en Alsace et 79 personnes accueillies, en grande majorité des personnes handicapées.

« Il faut s'adapter à l'autre. Sans non plus tomber dans le sacrifice »

Sébastien, 52 ans, fait partie intégrante de la vie quotidienne de la famille Wurtz, qui peut recevoir jusqu'à trois personnes. Le quinquagénaire autiste a fait son parcours dans un foyer d'hébergement pour adultes handicapés à Orbey. « Il en avait marre de la collectivité », explique Pierre-Yves.

Depuis avril, Sébastien s'accommode à cette nouvelle vie plus calme. « Mais en dehors de la maison, il ne fait rien seul, il ne sait ni lire ni écrire », ajoute l'accueillant familial social, qui l'aide au quotidien à temps plein. « Ma femme Pascaline vit la présence de la personne accueillie autant que moi », affirme Pierre-Yves. Retraitée depuis peu, elle figure sur le contrat comme personne relais approuvée par la CeA. Parfois le couple doit faire face aux changements d'humeur de ceux qu'ils accueillent. « Il faut prendre du recul sur la façon d'interagir, c'est une vraie gymnastique, il faut s'adapter à l'autre. Sans non plus tomber dans le sacrifice » Le sexagénaire se souvient des périodes de décompensation d'un de leurs résidents atteint de schizophrénie, qui avaient finalement conduit à son transfert vers un établissement spécialisé.

L'année dernière, un des locataires, gravement malade, est mort d'une embolie pulmonaire sous les yeux de Pierre-Yves. Un choc pour l'accueillant familial, doublé du fait qu'il se retrouve sans salaire du jour au lendemain. L'accueillant familial cotise pour la retraite mais la cotisation n'ouvre pas droit aux allocations-chômage. C'est aussi à lui de trouver de nouveaux locataires. Le résident suivant n'est arrivé chez les Wurtz que quatre mois plus tard. « Si j'avais 40 ans, je monterais un syndicat », s'amuse Pierre-Yves. « Il y a un vrai travail à faire sur la reconnaissance de ce métier, sur la sécurité de l'emploi et sur la formation. »

Avec quatre années d'expérience en tant qu'éducateur spécialisé, il se sent confiant dans ce rôle d'aidant, mais il considère que la préparation est insuffisante. « C'est assez incrovable de confier des patients avec des problèmes considérables à des personnes avec seulement 20 heures de formation. » Selon les informations données par la CeA, l'accueillant familial doit suivre une initiation aux premiers secours ainsi qu'une formation de base de 12 heures avant d'accueillir la première personne. Une cinquantaine d'heures de formation complète ensuite le parcours. La CeA a pour mission le contrôle des accueillants familiaux et le suivi médico-social des personnes accueillies. Un travailleur social et une infirmière effectuent régulièrement des visites.

Ysé RIEFFEL